



Patrimoine

ARBITREZ LES BONS CHOIX !

Artisans,
commerçants,
professions libérales,
dirigeants de TPE ou PME,
...

Votre statut social est bénéfique pour votre entreprise !

- 1 Un gain de temps dans la prise de décision
- 2 Améliorer votre protection sociale
- 3 Gagner en sérénité dans la gestion de votre entreprise
- 4 Sécuriser votre statut



Si vous êtes dans une de ces situations...

- > Je paie **beaucoup de cotisations** mais je ne suis pas sûr de toucher grand-chose à la retraite !
- > Comme chef d'entreprise, ma **protection sociale** est-elle moins bonne que celle de mes salariés ?
- > Avant, tout le monde disait qu'il fallait se mettre en société et **être salarié**. On m'a dit que maintenant, ce n'est plus aussi simple ?
- > **Salariés ou non salariés**, qu'est-ce qui est le mieux pour moi ?

Nous avons des solutions à vous proposer !



Votre statut social :
n'attendez pas !

Les atouts de notre proposition

AVANTAGES

- 1 Une **présentation** claire et argumentée des différents choix possibles
- 2 Une **assistance au choix** du statut social
- 3 La mise en place et le suivi d'un statut social
- 4 Modalités de co-production ajustées



NOTRE OFFRE DE SERVICES



Diagnostic et **analyse des attentes**
du chef d'entreprise

Restitution d'un rapport personnalisé
avec des **états comparatifs**

Présentation et explication du plan d'action

Prix sur devis selon prestations

Votre Expert-Comptable vous conseille en toute indépendance



www.dmpatlantique.com
secretariat@dmpatlantique.com

1 Place Graslin
BP 80811
44008 Nantes Cedex 1
Tél. 02 40 12 76 76